

P 845 89
R 321 p

LE PRESENT ET L'AVENIR
DE LA
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Au double point de vue
politique et religieux

Conférence prononcée au
Méchanics' Hall, le 23 no-
vembre 1880.

Par

M. Eugène REVEILAUD de

PARIS

MONTREAL

1880.

P 845.89
R 321p

LE PRESENT ET L'AVENIR
DE LA
REPUBLIQUE FRANÇAISE

AU DOUBLE POINT DE VUE POLITIQUE ET RELIGIEUX

CONFÉRENCE PRONONCÉE AU MECHANICS' HALL,
LE 29 NOVEMBRE,

PAR

M. EUGENE REVEILLAUD

DE PARIS

BIBLIOTHÈQUE
SAINTE-SUZANNE

MONTREAL

L. E. RIVARD, Libraire-Editeur
564½, RUE CRAIG

—
1880



M. EUGÈNE RÉVEILLAUD.

60799

MONSIEUR EUGÈNE RÉVEILLAUD.

Né à Saint-Coutant-le-Grand, en Saintonge, le 30 janvier 1851, de parents catholiques-romains, M. Eugène Réveillaud commença ses études au petit séminaire de Pons, dans la Charente-Inférieure. Sa pieuse mère le destinait à la prêtrise. Mais la vocation lui manquait. Une nuit il prit la fuite et se réfugia chez un oncle qui n'était pas cléricale. Sa famille n'ayant pas de fortune, un vieux professeur de Paris, qui résidait dans le voisinage, offrit de lui donner des leçons et en deux ans le mit en état de suivre les cours du lycée Charlemagne. Le jeune élève se distingua. Il obtint chaque année des prix au concours général. Au moment où il allait entrer à l'Ecole Normale supérieure, la guerre franco-allemande éclata. M. Réveillaud voulut s'engager ; on refusa de le recevoir à cause de sa myopie.

Déjà républicain sous l'Empire, il apprit à parler dans les clubs. Rédacteur en chef d'une feuille libérale à Rochefort, il contribua grandement au succès du député M. Méline. Celui-ci le prit pour secrétaire et l'emmena à Paris, où dans ses heures de loisirs, M. Réveillaud fit son droit. M. Jules Ferry, aujourd'hui premier ministre, le nomma rédacteur en chef d'un journal dans les Vosges. Plus tard, il dirigea l'*Avenir républicain* de Troyes, en Champagne.

C'est là qu'il apprit à connaître le protestantisme. Présent un jour au culte de famille chez le pasteur, il fut frappé de la noble simplicité de nos rites. L'étude des questions sociales et politiques lui fit comprendre que l'Evangile de Jésus peut seul remplacer la doctrine des Jésuites. Encore libre-penseur, mais déjà travaillé par le sentiment religieux, il publia son livre intitulé *La question religieuse et la solution protestante*, œuvre de bonne foi, mais non de foi, où il montre dans le protestantisme l'accord de la religion et de la liberté. Nous voudrions voir ce livre entre les mains de tous les libéraux du Canada.

Il y a deux ans, en juillet 1878, M. Réveillaud éprouva, dans des circonstances extraordinaires, la puissance du Saint-Esprit. Gagné de cœur à l'Evangile, il s'est consacré dès ce moment à l'œuvre de l'évangélisation. Conférencier de grand talent, il va où on l'appelle, et la vérité qu'il annonce a produit des résultats remarquables. Il est aussi directeur du *Signal*, feuille hebdomadaire politique et religieuse à la fois.

Nous croyons, avec le Dr. E. W. Hitchcock, que le nom de M. Eugène Réveillaud vivra dans l'histoire du protestantisme français. Puisse l'éloquent discours qu'on va lire amener bien des âmes à Jésus-Christ, le Libérateur des peuples
Rédempteur de l'humanité !

D. C.

LE PRESENT ET L'AVENIR

DE LA

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mesdames et Messieurs,

J'allais dire mes chers concitoyens, car c'est un plaisir bien grand pour moi de retrouver ici, chez les Canadiens-Français, ma langue maternelle, après avoir pendant deux mois été obligé de ne parler et de n'entendre que de l'anglais durant mon séjour aux Etats-Unis. Ce soir, j'ai le plaisir d'entendre la douce langue du oui, cette langue qui a été parlée dans le passé par tant de grands philosophes, de grands écrivains, de grands poètes, cette langue qui est non seulement, comme on l'a dit, celle de la diplomatie et des cours, mais aussi celle des braves et des nobles cœurs; la langue de Victor Hugo et de Lamartine, la langue de Fréchette... car c'est un plaisir de penser qu'un rameau de cet olivier des poètes fleurit, transplanté, sur cette terre du Canada... Oui, c'est un plaisir de penser que la langue de Pascal et de Fénelon, la langue de Corneille et de Lafontaine, trouve ici des admirateurs, des fidèles, que dis-je, des continuateurs... Cela fait du bien de sentir qu'on est sur une terre encore française par le cœur. J'ai entendu dire que la mère-patrie, la France, s'était montrée un peu oublieuse du Canada depuis que ce pays a passé sous le drapeau britannique. Eh bien, non, la France n'a jamais oublié le Canada. Son

sentiment est celui d'une mère envers une fille aimée, que les épreuves de la vie ont éloignée et séparée du foyer de famille. La séparation a sans doute été douloureuse à l'une comme à l'autre, mais le cœur de la vieille mère bat toujours au nom chéri de son enfant, et je suis certain que le cœur de la fille bat aussi au souvenir de sa mère, de la vieille mère-patrie.

Eh bien, c'est de la France que je viens vous entretenir ce soir, de son état politique, social et religieux, et des conditions nouvelles où elle est entrée.

J'ai entendu, depuis que je suis en Amérique, aux Etats-Unis, nombre de gens qui me disaient : " Nous ne comprenons pas grand'chose à la politique de la France ; elle est bien embrouillée cette politique ! nous ne pouvons nous rendre compte des dépêches que publient nos journaux." Eh bien, je crois que vous, Canadiens, par une sorte d'instinct naturel, par les tressaillements de cette fibre intime et comme filiale dont je parlais tout à l'heure, devez comprendre les choses de France et avoir une claire perception du pourquoi et du comment de nos événements et de nos crises politiques.

En tout cas, il est une chose qu'il faut bien comprendre aujourd'hui pour avoir la raison des vicissitudes de nos ministères, des agitations de nos partis. Il faut bien comprendre que tout roule en France autour d'un axe, et cet axe, c'est la question religieuse. J'y reviendrai plus tard, mais auparavant, laissez-moi déblayer le terrain et vous dire où nous en sommes au point de vue social, d'abord, au point de vue politique, ensuite.

La question sociale en France peut être considérée comme résolue. Elle a été tranchée par la Révolution de 1789. Cette grande révolution a détruit complètement les abus, les inégalités, les servitudes de l'ancien régime. Le paysan était auparavant soumis, assujéti à un certain nombre de droits féodaux ; il était obligé de payer, outre

l'impôt et les corvées à son roi, la dîme à son curé et les droits de terrage à son seigneur. Le servage existait encore dans quelques provinces, autour de certains couvents. La Révolution a fait table rase de tout cela; elle a rendu le paysan propriétaire du sol qu'il cultive et arrose de ses sueurs; elle a supprimé, pour l'artisan, les maîtrises et les jurandes qui grevaient et gênaient sa liberté. En proclamant tous les Français égaux devant la loi, en déclarant que tous pouvaient avoir accès aux emplois les plus élevés, et en supprimant toutes les anciennes distinctions de classes et de castes, elle a donné à la question sociale sa véritable solution, solution qui ne sera pas changée.

Il y a cependant en France, çà et là, quelques petits groupes de socialistes, des révolutionnaires qui disent que la réforme sociale est encore à faire, que la société repose sur de mauvaises assises, et qu'il faut tout démolir pour tout reconstruire sur un meilleur plan. Nous avons aussi des utopistes inoffensifs qui rêvent d'un état meilleur, d'un Eldorado ou d'une Icarie. Je ne dis pas que tout soit désormais pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles; il reste sans doute encore bien des misères à soulager, bien des inégalités à aplanir, bien des situations à améliorer. Mais tout en travaillant à cette amélioration constante des conditions sociales, il faut prendre son parti de n'avoir jamais un monde parfait, une société sans défauts. Pour réaliser la société idéale, il faudrait des hommes parfaits eux-mêmes, des saints sur la terre. Or, nos socialistes ne sont généralement rien moins que des saints.

A une certaine époque, en 1848, au moment de ce grand fouillis des idées, au moment où tout était remis en question, ces socialistes faisaient école. Ils ont entraîné avec eux un certain nombre d'esprits chimériques comme eux, et des écoles de socialistes s'établissaient et

leurs docteurs parlaient haut. Quelques-uns même avaient été envoyés au parlement, et du haut de la tribune nationale ils adjuraient qu'on mît à l'épreuve leurs rêveries et qu'on refondît la France entière dans le creuset de leurs théories.

Eh bien, ces écoles socialistes, si elles existent encore, sont sans élèves ; leurs docteurs sans crédit, et la France bientôt éclairée sur la valeur de ces systèmes en a fait justice. On considère généralement en France — et même dans les rangs des ouvriers où se recrutait autrefois l'armée socialiste, — on considère qu'il n'y a plus, à vrai dire, de question sociale principale désormais posée, mais uniquement des questions de détail qui, toutes, trouveront à leur heure, leur solution sur le terrain de la liberté.

Quant à la question politique, on peut la considérer aussi comme résolue. Pendant longtemps la France a été en crise, et cette crise avait des motifs politiques. Depuis la Révolution la France était, en effet, une grande démocratie. En démolissant le trône de Louis XVI, la France avait rompu avec l'ancien régime et pris congé de la monarchie absolue. Elle s'est trouvée plus tard en présence de démagogues qui l'ont, pour un temps, fait douter d'elle-même et se jeter dans les bras d'un soldat de fortune dont elle a payé cher les lauriers. Puis on l'a amenée à essayer de la monarchie limitée, constitutionnelle, — un régime qui, s'il est sincèrement pratiqué, peut être très acceptable. Il est certain qu'une monarchie constitutionnelle comme celle dont vous jouissez ici, sous le régime d'une reine qui règne mais qui ne gouverne pas, qu'une monarchie de ce genre peut avoir des partisans, et en fait, équivaut à peu près à une république. Un tel gouvernement eût pu réussir en France, et on comprend que de très bons esprits s'en soient montrés les défenseurs. Malheureusement, l'essai qu'on en fit, au temps de la Restauration, sous Louis XVIII, sous Charles X,

était, de la part de ce dernier surtout, un essai déloyal, en ce sens que le monarque détestait la constitution qu'il avait consentie, et que son but et le but de ses conseillers, de ses intimes, sinon même de ses ministres, était en réalité de donner — permettez-moi l'expression vulgaire — un croc en jambe à la charte des libertés constitutionnelles du pays, et de rétablir par l'intrigue ou par la force l'ancien régime du " bon plaisir " et de l'absolutisme royal.

La royauté de 1830, la royauté de Louis-Philippe, était un essai plus loyal et plus sincère de la monarchie constitutionnelle, mais ce qui fit l'insuccès de cet essai, ce qui fit l'avortement et la chute de la royauté de Juillet, c'est qu'elle s'appuyait sur une très faible partie de la nation. C'était le temps du cens électoral. N'étaient électeurs que ceux qui pouvaient payer un certain cens, un certain taux d'impôts, 200 ou 300 francs.. N'étaient éligibles que ceux qui payaient 500 francs de contributions. La grande masse du peuple était ainsi traitée en ilote et n'avait aucune part au règlement des affaires publiques, aucune part au règlement du sort et de la destinée de la patrie.

L'esprit public s'insurgea contre cet état de choses, et la Révolution triomphante de 1848 proclama le suffrage universel. Mais le suffrage universel était une réforme pour laquelle la France n'était pas mûre. Les électeurs qui, par leur bulletin de vote, devaient être appelés à décider des destinées du pays n'étaient pas prêts pour ce grand honneur, pour cette grande responsabilité. C'est là un fait qu'il est assurément difficile de contester. Le suffrage universel en 48 s'est montré comme un enfant entre les mains duquel on aurait mis une arme à feu, dont il ignore le maniement et la portée. Rien d'étonnant qu'il se soit blessé lui-même en s'en servant.

Le suffrage universel en France, en 1848, acclama d'abord la République. Mais, mobile comme la feuille et

aisément troublé du moindre vent d'orage, le nouveau souverain, le peuple, prit peur, aux journées de Juin, perdit la tête et chercha un sauveur, quitte à abdiquer, entre ses mains, une souveraineté embarrassante. Le sauveur qui s'offrit fut Louis-Napoléon Bonaparte.

Louis-Napoléon, — quoiqu'il ne fût point recommandé par son passé politique et qu'il eût contre lui les *aventures* de Strasbourg et de Boulogne, — avait cette auréole, ce prestige d'un grand nom. Quelques bonnes gens, dans nos campagnes, s'imaginaient que c'était l'oncle lui-même qui revenait, et en votant pour lui croyaient voter pour le grand Napoléon, pour le premier empereur. Les vieux grognards de sa vieille garde n'avaient jamais voulu croire qu'il fût mort à Ste-Hélène. C'est un mensonge des Anglais, disaient quelques-uns, Napoléon est immortel, il ne pouvait pas mourir, nous savions bien qu'il reviendrait un jour. En votant pour Napoléon III ils s'imaginaient remettre à la tête de sa grande armée le grand empereur.

La France paya cher cette crédulité un peu enfantine, cette confiance aveugle du suffrage universel en 1848. Louis-Napoléon, installé comme Président de la République dans la grande salle de l'Assemblée nationale, avait prêté serment devant Dieu et devant les hommes de la défendre et de la protéger. Vous savez comment il l'a trahie. Environné de ces gens qu'on trouve toujours dans les conspirations, dans les intrigues ténébreuses, dans les complots de couloir et d'antichambre, de ces gens "perdus de dettes et de crimes" comme on le disait déjà des suppôts de Catilina, dans les derniers jours de la république romaine, vous savez comment Louis-Napoléon, entraîné, je le crois, dans une certaine mesure — parce qu'il valait mieux personnellement que son entourage — entraîné par cet entourage, vous savez comment il se parjura, comment il viola son serment, comment il ren-

versa l'autel des lois, comment il déchira cette constitution qu'il avait juré de défendre, comment il renversa la tribune et le fauteuil du Président de l'Assemblée nationale, comment il déporta, exila, emprisonna les représentants du peuple, et comment, au milieu de la stupeur publique, de l'effroi des uns, de la colère des autres, de la terreur du plus grand nombre, il perpétra ce que l'histoire flétrira toujours sous le nom de coup d'état du Deux Décembre. Vous savez comment, ensuite, aidé par cet entraînement du succès, du crime heureux et triomphant, par cette grande complicité de la peur et de l'ignorance populaire, et aussi par ce prestige du nom, par cette confiance dans l'étoile des Napoléon, qui n'était pas encore obscurcie, comment il obtint du suffrage universel une espèce de ratification; dirai-je de justification? Non, car le 2 Décembre ne peut jamais être ni excusé, ni justifié. Il y a une justice de l'histoire qui est la justice de Dieu. Il y a une vérité éternelle qui ne peut jamais être soufletée, il y a un droit éternel qui ne peut jamais être méconnu. Le parjure sous tous les régimes, sous tous les climats, sous tous les gouvernements, le parjure est le parjure, un coup d'état est un crime d'état, c'est-à-dire, un attentat contre l'honneur, le droit et la liberté des nations.

La France, hélas! devait payer cher sa faiblesse, sa condescendance, son ignorance. Avec quel fracas cet empire, sorti du parjure, s'écroula dans le sang, vous le savez tous, et comment oublier cette lamentable catastrophe de 1870. Ah! si la chute de l'empire n'avait entraîné, dans une certaine mesure, l'abaissement de la France, qui pourrait songer à la regretter?

Messieurs, depuis lors, la France s'est relevée. Le coup a été rude, bien rude, et la France a saigné, la France saigne encore de cette blessure, de l'Alsace et de la Lorraine ravies. Rappelez-vous, messieurs, un autre déchi-

rement et ce que la France dut souffrir quand elle perdit le Canada, cette vaste province, découverte par ses marins, cette terre de Jacques Cartier, de Champlain, de Montcalm, cette terre colonisée avec ses vaillants pionniers. Ils sont venus sur ce continent planter le drapeau de la France, ils ont avancé partout, ils ont parcouru les forêts, remonté les rivières, les grands lacs ; ils sont allés dans les régions glacées vers le pôle nord ; ils ont découvert les Montagnes Rocheuses ; ils sont allés vers le midi et ils ont découvert le Mississippi et planté le drapeau de la France à la Louisiane. Si la France a dû dire adieu à la scène de ses découvertes, de ses explorations, de ses triomphes pacifiques et si son cœur a saigné quand elle a dû dire adieu à ses enfants qu'elle laissait de ce côté-ci de l'océan, songez quel autre déchirement cuisant, quand de ses flancs l'Alsace et la Lorraine ont été brutalement arrachées, quand la force a de nouveau primé le droit, et malgré les protestations de ces provinces qui disaient : " Nous sommes françaises et nous voulons rester françaises," le sabre a dit : " Non," et a fait la séparation.

Messieurs, cette blessure-là ne saurait se cicatriser, et la France a encore cette plaie béante à son côté. Mais la justice de l'histoire, la justice de la Providence, nous permet d'espérer, d'attendre des jours meilleurs, et pourquoi ? Parce que la France, après sa défaite, après ses désastres, après qu'elle a médité dans le silence sur les causes — les unes superficielles et facilement guéries, les autres profondes, et qui demanderaient une cure plus longue — après avoir médité sur les causes de ses défaites, la France s'est recueillie pour réparer ses forces, elle a réorganisé ses armées, et sa puissance militaire est aujourd'hui reconstituée et telle qu'elle n'a jamais été dans le passé. Tout fils de la France est soldat aujourd'hui ; chaque Français de vingt à quarante ans sait que le cas échéant, et si une provocation venait de l'autre côté — que Dieu

nous préserve d'être jamais les provocateurs ! — mais si une provocation venait de l'autre côté, chaque Français sait qu'il a son sang à verser pour la patrie.

La France s'est reconstituée non-seulement au point de vue militaire, mais aussi au point de vue financier, d'une manière qui a fait l'étonnement et l'admiration du monde. On a été étonné que la France payât si vite sa rançon de cinq milliards, somme formidable qui dépasse presque les calculs de l'imagination. C'est que la France avait des épargnes. Le Français est économe en même temps qu'il est travailleur, et le paysan français avait — je ne dirai pas son porte-monnaie, luxe inutile — mais dans un coin de son armoire, de son cabinet, il avait un vieux bas rempli de jaunets, rempli de pièces de cinq francs. Eh bien, quand la France a demandé ces épargnes, quand elle a dit : Nous avons à chasser l'Allemand du territoire qu'il occupe, le paysan français est allé à sa vieille armoire, il en a retiré le vieux bas et il a versé toutes ses épargnes sur l'autel de la patrie.

J'ajoute qu'après le service militaire obligatoire, la France républicaine achève d'instituer, ce qui sans doute vaut mieux encore pour les revanches pacifiques que nous méditons, l'école gratuite et l'instruction obligatoire. Le budget de l'instruction publique a été plus que doublé, plus que triplé depuis dix ans.

Il ne faut jamais désespérer d'un peuple qui peut donner ces exemples. Ce peuple laborieux, ce peuple des artisans adroits et des paysans industriels, ce peuple à qui, en 1848, on a donné cette arme, dangereuse en ses mains inhabiles, le suffrage universel, c'est ce peuple-là qui est devenu homme aujourd'hui. Il y a 32 ans maintenant que le suffrage universel existe, et à 32 ans on est majeur. Et si, dans la première enfance, séduit par le clinquant, par l'auréole dont j'ai parlé, on peut être

Bonapartiste et se laisser mettre des lisières, à 32 ans on est Républicain et on se gouverne soi-même.

C'est là le grand fait du temps présent : le suffrage universel hors de page, le peuple émancipé, l'ouvrier et le paysan mûris pour le *self-government*. L'ouvrier a adopté l'idée républicaine dès le premier jour ; pour le paysan ça été plus long.

Les idées ne pénètrent que lentement sous ce crâne celtique, mais une fois qu'elles y sont, elles y restent ; et maintenant que l'idée républicaine est entrée dans sa tête, elle y restera, et pour des générations.

Et c'est ce qui m'a fait sourire quand, à l'occasion de la récente crise ministérielle qui a ébranlé pour un moment le cabinet Ferry, j'ai vu annoncer en grandes lettres dans les journaux des Etats-Unis : " Crise gouvernementale en France, changement imminent de gouvernement ! " Mais non, disais-je aux Américains, les ministères peuvent se succéder l'un l'autre *ad infinitum*, mais la question de la forme du gouvernement n'est pas en jeu ; les cabinets peuvent tomber ; la République reste.

En même temps que ce mouvement dans le sens du progrès et de la liberté avait lieu dans la sphère politique, un mouvement du même genre se produisait dans la sphère religieuse. Pour bien comprendre la raison d'être des crises ministérielles récentes qui ont produit les petits ébranlements dont je viens de parler, il faut, comme je l'ai déjà indiquée, être au clair sur ce que j'appellerai la question religieuse, et sur les conditions dans lesquelles cette question se pose, depuis longtemps déjà, devant la conscience de la France.

Vous connaissez l'histoire des dragonnades ; vous savez comment le sabre des soldats de Louis XIV imposa à la nation entière la foi du chef de l'Etat. Tous les Français devaient partager l'opinion du souverain et les dragons furent chargés de convaincre les Huguenots

récalcitrants. On donnait à ces missionnaires bottés le rôle d'apôtres. Et ils le remplirent si bien que Mme de Sévigné écrivait un jour : " Ces dragons font des miracles dans le Languedoc. Jamais le Père Bourdaloue, avec son éloquence, n'a produit autant de conversions dans un mois que les dragons n'en ont opéré en un jour ! " Après cela, un grand silence se fit et l'on put dire : la France est bien catholique cette fois ; la France toute entière a la religion du grand roi. Messieurs, un siècle à peine s'était écoulé depuis la révocation de l'Edit de Nantes et voilà tout d'un coup que cette France si bonne catholique, cette France fille aînée de l'Eglise n'a plus de religion du tout. Après le trône, l'autel s'écroule, et du même coup dont elle rejette le roi de l'ancien régime, la France rejette la religion de l'ancien régime, la religion du " Grand Roi."

La France accepta très allègrement les décrets de la Convention nationale proscrivant l'exercice du culte catholique au pays de France, fermant les églises et fondant leurs cloches en canons. Je ne dis pas qu'elle ait bien fait. Je regrette cela, mais je me l'explique, car la violence attire la violence, et il n'y a pas de doute que la St-Barthélemy et les dragonnades n'aient engendré plus tard le règne de la terreur ; ceci est dans la logique des choses et le Christ avait dit déjà : " Celui qui se servira de l'épée périra par l'épée."

Lorsque la Convention nationale eut ainsi répondu aux anciennes proscriptions par des proscriptions nouvelles, lorsqu'elle empêcha à son tour l'exercice de cette religion catholique si longtemps persécutrice des droits de la conscience, à ce moment-là, il n'y eut guère de protestations en France. La France accepta très bien ce régime-là. Non qu'elle l'aimât peut-être beaucoup ; mais elle aimait encore moins l'ancien, celui dont la Révolution l'avait délivrée, celui où le paysan — quand venait l'époque

de la moisson — voyait ses meilleures gerbes prélevées par le seigneur et par le curé, — quand venait la saison des vendanges — devait mettre au bout de sa vigne (comme me l'a raconté mon grand-père) ses cuves pleines de moût, attendant que le curé ou l'échanson du curé vînt prendre la sienne. Le paysan français n'aimait pas trop ce régime-là. Il avait remarqué que le curé était souvent plus empressé autour de sa dixième barrique, ou de son dixième sac de froment ou d'orge qu'autour du chevet des malades ou du grabat des pauvres gens. De là quelque colère, de là cette fermentation sourde dans la masse du peuple.

En effet, depuis le temps de la Réforme, le paysan français n'a jamais été très dévot. J'ai entendu, toujours par mon grand-père, raconter l'histoire d'un meunier et d'un curé, histoire qui exprime bien l'idée qu'avaient à cette époque les paysans de leurs curés. L'opinion s'est peut-être un peu modifiée de nos jours, mais ce n'est pas dans un sens plus favorable aux curés. Quoi qu'il en soit, voici la légende qu'il me raconta :

Un curé, devisant un jour avec un meunier, dénigrait la corporation des meuniers (un peu mal famée, en effet, dans l'ancien temps) et lui disait, en se moquant, que jamais on n'avait vu de meunier entrer en paradis. Celui-ci répartit : "Je vous demande pardon, M. le curé, je vous assure qu'il en est entré, et si la corporation n'y a pas beaucoup de représentants, elle en a pour le moins un. Voici comment : Un meunier se présenta un jour devant la porte du paradis, dont St Pierre tenait les clefs. Pendant qu'il était en pourparlers avec St Pierre, celui-ci lui reprocha d'avoir donné faux poids, faux sacs, et lui dit : "Tu n'entreras pas dans le paradis." Mais pendant la conversation, St Pierre eut l'imprudence de laisser la porte entre-baillée, et voilà que le crible du meunier roule dans le paradis, et le meunier, par un mouvement

instinctif, de courir après son crible pour le ramasser, et aussitôt les anges du ciel l'entourent, lui disant : dépêchez-vous, confessez-vous et vous serez sauvé. Sur ce, on crie : " Un prêtre ! un curé ! " on va, on cherche dans tous les coins du paradis, mais sans trouver de prêtre ni de curé."

Quand Napoléon I^{er} prit le pouvoir, il comprit que la religion était un élément essentiel à la vie d'un peuple. Il pensa que le peuple français, pas plus qu'un autre, ne pouvait vivre sans idées, sans croyances religieuses... En effet, l'âme humaine a des besoins et des instincts profonds. Un homme peut bien, pendant un certain temps, ne pas donner satisfaction à ces besoins, il peut faire taire la voix de sa conscience qui les lui rappelle. Mais cette voix finit toujours par se faire entendre, et il est bien rare qu'une génération incrédule suive une génération incrédule, ou que le fils d'un homme qui n'a pas pourvu à ces besoins, ne les éprouve pas à son tour. Ainsi, on n'a jamais vu un peuple athée, on n'a jamais vu une grande communauté d'hommes quelconque sans religion, sans une forme extérieure d'adoration. Et plus on se rapproche de ce culte en esprit et en vérité que demande Jésus-Christ, plus on sent le besoin de ces rapprochements, de ces entretiens avec Dieu d'où sort la prière qui monte au ciel.

Je ne dis pas que ce furent exclusivement ces considérations-là qui déterminèrent Napoléon. Il y en eut probablement d'un autre ordre qui inclinèrent sa décision. Il est permis de croire qu'il considérait surtout la religion comme un instrument de domination, de pouvoir, comme un moyen supplémentaire de police. Que ce fût pour cette raison ou pour d'autres, il sentit la nécessité de rétablir en France les autels renversés, de rendre au peuple une religion. Chose curieuse, dans le *Mémorial de Ste-Hélène*, il a laissé échapper une parole d'un grand ensei-

gnement, et qui montre à quel point Louis XIV était dans le faux, quand il pensait avoir, par ses persécutions et ses violences, réussi à enchaîner les consciences et à extirper ce qu'il appelait *l'hérésie* et qui était la vraie foi chrétienne. Napoléon I^{er} à Ste-Hélène a dit : "Quand j'ai pensé à restaurer en France la religion, j'ai trouvé le peuple tout entier très détaché de l'Eglise catholique. J'avais le choix en 1804 entre le Protestantisme et le Catholicisme, et la France m'aurait plus volontiers suivi si j'avais embrassé le Protestantisme ; le courant des idées me poussait alors dans cette voie."

Il est facile de comprendre pourquoi Napoléon I^{er}, esprit autoritaire, et voulant établir un gouvernement despotique sur la France, préféra le Catholicisme, religion autoritaire, religion despotique elle-même, puisqu'elle s'est personnifiée, puisqu'elle s'est résumée dans ce "pontife-roi," dans ce mortel aux trois couronnes superposées dont on a fait, depuis quelques années, par un développement du système, un être infaillible... Il est facile, dis-je, de comprendre pourquoi Napoléon I^{er} préféra cette religion-là à une religion de libre foi et de libre examen. Et c'est pour la même raison que les différents gouvernements monarchiques qui se sont succédé en France ont tous plus ou moins favorisé le catholicisme.

Mais Napoléon avait pris, cependant, ses précautions. Il sentait que si l'Eglise pouvait lui donner dans une certaine mesure un concours puissant, que si elle pouvait être une force dont il pourrait tirer des avantages, il sentait qu'elle apportait avec elle plus d'un abus et plus d'un danger. Il se rappelait les prétentions des Boniface VIII, des Innocent III et des Grégoire VII ; il savait que dans la pure théorie ultramontaine, le pape prétend disposer des couronnes comme des peuples. Il savait que les ordres monastiques et particulièrement les jésuites n'étaient que les janissaires toujours armés de cette puissance

toujours envahissante. Donc il prit ses précautions contre les empiètements de l'Eglise, et ces précautions furent consignées dans le Concordat et dans les Articles organiques ; et c'est ainsi que les prêtres furent autorisés à rentrer dans leurs paroisses. Les évêques étaient réinstitués, seulement le premier consul établit qu'ils seraient nommés par le pouvoir civil.

On sait que les ordres religieux avaient pullulé sous l'ancienne France, qu'ils avaient accaparé et mis sous le régime de la *main-morte* une grande partie des biens de la nation. Ils avaient un certain art de profiter des donations, des legs de personnes *in extremis*, et l'on dit même qu'ils les sollicitaient doucement.

Vous savez l'histoire de ce mot " main-morte " : le peuple disait de ces couvents de moines et de religieuses qui s'établissaient partout, qu'ils avaient la main vive pour prendre, toujours pour prendre ; mais la main morte pour rendre. Ce système de main-morte est un danger pour toute société, attendu qu'il y a toujours accumulation et jamais partage, jamais d'héritiers.

Napoléon I^{er} avait eu la précaution de stipuler qu'aucun ordre religieux ne pourrait entrer en France sans être autorisé au préalable, par le gouvernement. Malgré cette précaution, un certain nombre d'ordres rentrèrent en France et parmi eux il y en avait un particulièrement dangereux, un ordre si dangereux que même les rois de l'ancien régime avaient jugé bon de le prier de passer la frontière ; un ordre qui fut exilé de la France par arrêt du Parlement confirmé par Louis XV ; qui fut aussi exilé de l'Espagne, du Portugal, de Naples ; qui fut condamné même par le pape Clément XIV : ce qui fit que ce pape mourut dans l'année—de coliques, dit-on.

Cet ordre devenu si fameux depuis le temps de Pascal, qui flagella si bien, dans ses *Lettres Provinciales*, ses moralistes accommodants et ses casuistes de mensonge,

cet ordre rentra en France sous un nom autre que celui qu'il portait auparavant. Ils craignaient de prendre ce nom, qui est devenu tellement impopulaire en France que la pire injure, la plus grande insulte qu'on puisse faire à quelqu'un c'est de lui donner ce nom-là. Même un charretier mal élevé qui voudrait insulter un confrère dans les rues de la ville pourrait l'appeler voleur, coquin, brigand, sans que celui-ci s'en offensât, mais s'il l'appelle..... alors il faut se battre.

La Restauration, qui voulait rétablir l'ancien régime, qui voulait mettre le trône à l'ombre de l'autel, la Restauration a ouvert toutes grandes les portes de la France à tous les ordres, et les jésuites — s'il faut les appeler par leur nom — jetèrent enfin le masque. Après eux vinrent les capucins, les carmes, les bénédictins, les maristes, les rédemptoristes, puis que sais-je, la liste en est longue.

Béranger, notre chansonnier populaire, effrayé de voir ces gens-là sortir on ne savait d'où, les apostrophe ainsi :

Hommes noirs, d'où sortez-vous ?
Nous sortons de dessous terre,
Moitié renards, moitié loups ;
Notre règle est un mystère.

L'accroissement de ces ordres qui étaient rentrés à l'ombre du Concordat fut pour beaucoup dans la chute du gouvernement de Charles X. Le règne de Louis-Philippe a été un temps de halte, un temps d'arrêt dans le progrès de ces congrégations. Mais, durant le second empire, les ordres ont recommencé de pulluler en France : telle ville qui n'avait, avant 1789, qu'un ou deux couvents de moines ou sœurs en vit s'élever cinq, dix, quinze ; telle petite ville de province que je pourrais citer ne comptait pas moins de trente ou quarante religieux par mille habitants. Qu'est-il arrivé ? Que là où les couvents s'élevaient, les maisons s'abaissaient. L'ombre de ces noires et hautes maisons est fatale à quiconque vit dans son rayon. Et

voilà pourquoi le gouvernement de la République a jugé sage de mettre un terme à cet accroissement d'ordres monastiques, et a commencé une œuvre réparatrice, une œuvre de purification.

Je ne veux pas justifier tout ce qui s'est passé dans ces derniers temps. On a été un peu vif, peut-être. J'ai entendu de bons esprits qui pensaient qu'on avait un peu marché sur les pieds de la liberté, qu'on était allé, peut-être, un peu trop loin. Messieurs, je ne dis pas que la liberté, même avec ses abus possibles, la liberté sans restriction, même pour les moines, ne soit pas le meilleur des régimes. Cependant, on comprend qu'un gouvernement, soucieux des intérêts du pays, ayant, avec la garde des institutions républicaines, le devoir de faire respecter les lois tutélaires de la société civile, ait pu être amené à se servir de ces lois pour arrêter les empiètements d'un parti qui est l'ennemi-né, l'ennemi déclaré de toute liberté, hors que la sienne propre.

Le parti qui crée les couvents, qui les fonde, parti que nous appelons en France le parti clérical, a une étrange philosophie politique. Montalembert, un de ses chefs, dans un accès de sincérité, disait un jour à des républicains : " Vous, républicains, quand vous êtes au pouvoir nous vous demandons la liberté, parce qu'elle est dans vos principes ; mais quand nous sommes au pouvoir nous vous refusons la liberté parce qu'elle n'est pas dans les nôtres."

Cela peut-être très logique au point de vue clérical, mais c'est une logique dangereuse pour la liberté du pays. Il y a un proverbe en France, vous l'avez sans doute ici au Canada : qu'il vaut mieux tuer le diable que de nous laisser tuer par lui. Il peut de même être quelquefois bon de gêner un peu la liberté des cléricaux, de peur que les cléricaux ne suppriment complètement la liberté de tous.

On a déjà vu en France l'esprit qui les anime. Pendant un certain régime qu'on a appelé le "gouvernement des curés," ils ont entrepris de bâillonner la France, de la faire s'agenouiller et de l'amener captive aux pieds des évêques et du Saint Père. Après cet essai du gouvernement des curés vint un immense besoin d'affranchissement, et le 14 octobre s'est fait cette immense protestation de la France libérale et républicaine.

Le peuple français a élu une Chambre qui sur 500 membres comptait 363 députés républicains, et cela malgré les menaces des puissances temporelles et spirituelles, malgré les promesses, malgré tous les moyens illégitimes qu'on a pu mettre en œuvre. Par suite des nouvelles élections rendues nécessaires par les annulations, la Chambre des Députés compte aujourd'hui 400 députés républicains. Le mandat dont ils ont été chargés est justement celui qu'ils ont rempli et qu'ils remplissent fidèlement, et que le gouvernement remplit en leur nom, celui de refréner le parti clérical, celui de rendre impossible à l'avenir ses entreprises contre la République, celui de faire rentrer le prêtre dans son église, et de ne plus lui permettre de se faufiler dans les couloirs de la Chambre ou derrière le fauteuil du Président de la République.

Ainsi, il est vrai de dire que si le cabinet Jules Ferry a chancelé un moment sur ses bases, et si d'autres ministères sont tombés, si certains ministres ont fourni une courte carrière, c'est parce que la Chambre trouvait, la France trouvait qu'ils n'étaient pas assez décidés, pas assez énergiques dans leur opposition aux empiètements cléricaux.

Aujourd'hui la situation en est là, la politique que le gouvernement doit suivre doit être une politique nettement anti-cléricale, et si le cabinet ne suivait pas cette politique, il serait sûr d'être renversé. Sur dix ou douze

millions d'électeurs en France, il y a bien sept ou huit millions d'électeurs républicains, et toute cette partie de la France est en même temps anti-cléricale.

Elle est détachée de l'Eglise de Rome, et pourquoi ? Parce qu'elle a vu que cette Eglise se préoccupait beaucoup moins des intérêts éternels de l'âme que des intérêts de ce monde, des intérêts de la terre, des intérêts de sa puissance et de sa fortune. La France s'est éloignée des prêtres parce que les prêtres ont fait du sanctuaire une arène, parce qu'ils ont trop souvent et trop longtemps trempé dans la politique et dans les intrigues de la politique.

Elle s'en est éloignée pour une autre raison. En même temps que la pensée humaine s'émancipe, qu'elle embrasse des horizons nouveaux, qu'elle rejette les superstitions grossières ; en même temps que la société tout entière s'approprie le vers de Lamartine :

Fais-nous ton Dieu plus grand si tu veux qu'on l'adore !

en même temps cette Eglise semble prendre à tâche de jeter le défi au simple bon sens, à la raison, à la science, aux causes qui nous sont les plus chères, celles du progrès et de la liberté.

L'article 80 du Syllabus, signé du nom d'un Pape infaillible, jette l'anathème à quiconque dira "qu'il y a une réconciliation possible entre le Pontife romain et le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne."

Ainsi, en face de ces besoins de la société contemporaine dans tous les pays, en face du développement de la liberté et de la civilisation, en face de tout cela le Pape infaillible se dresse et dit : "Non, non, tout cela c'est l'avenir, tout cela c'est le présent, moi je suis le passé et je resterai le passé ; pendant que le monde avance, moi je recule, et je jette l'anathème à tout ce qui marche." Eh bien, une civilisation, une société qui veut être libre, qui

veut se gouverner elle-même, ne peut pas s'accommoder des doctrines du Syllabus, faire pénitence de ses progrès comme d'autant de péchés et se prosterner contrite pour baiser la *mule* du Saint-Père.

En même temps que le défi est jeté au progrès, à la liberté et à la civilisation, d'autres défis sont jetés au Christianisme, jetés au culte en esprit et en vérité, à la religion pure du Christ. Le Christ a dit : "Dieu est esprit, il faut que ceux qui l'adore, l'adorent en esprit et en vérité, car Dieu est esprit et le Père demande de tels adorateurs."

Eh bien, en présence de cette parole si claire et si haute, que voit-on ? On voit, je l'ai vu moi-même, dans un sanctuaire célèbre qui domine le port de Marseille, à Notre-Dame de la Garde, on voit une vierge de marbre, une madone très ornée, avec des sacrés-cœurs en or suspendus au cou par des rubans de soie. On en voit une autre dans la crypte, beaucoup plus modeste, plus humble, une vierge de plâtre, noirci par le temps. Au sacristain du lieu je demandais : "Pourquoi la vierge de là-haut est-elle plus ornée, plus parée, que celle d'en bas ? pourquoi celle-ci est-elle si modeste ?" "Ah ! dit-il, celle-ci c'est l'ancienne ; l'autre c'est la vierge des prêtres, et nos révérends pères l'ont installée il y a quelques jours ; celle-ci c'est la vierge des matelots." Et, me dit-il tout bas, "c'est celle-ci qui fait les miracles." Dans un autre endroit, à Notre-Dame-de-Lourdes, il y a un sanctuaire fameux pendant la saison d'été. L'endroit est bien situé sur la pente des Pyrénées, au milieu d'un paysage charmant. L'hiver les Pyrénées sont couvertes de neige et l'endroit est désert, mais l'été est apparemment plus propice aux miracles, et durant la belle saison on organise, à prix réduits, des trains de pèlerins qui viennent là de très loin (les catholiques du voisinage s'en tiennent à leurs médecins) pour se faire guérir de leurs maladies.

Il y en a qui se sont déclarés guéris ; je suppose que les maladies n'étaient pas bien graves. Il y en a d'autres qui s'en vont sans être guéris, et qui meurent même en route. Cela s'est vu. Il y en a, de ceux dont le journal des miracles à Lourdes proclame la guérison, qui meurent aussi deux ou trois jours après, et le journal des miracles ne nous dit rien de ces morts-là.

A Lourdes la vierge est apparue, dit-on. Les preuves en sont un peu suspectes, et l'on assure dans le pays qu'une certaine dame... mais enfin, les pèlerins croient que c'était la vierge. Elle fit son apparition dans un costume moins extravagant que la vierge de la Salette, laquelle avait une coiffure indienne et un scapulaire autour du cou. Elle apparut à une petite bergère. Les petites bergères et les petits bergers ont la spécialité de ces apparitions. Mais il y avait une seconde différence entre la vierge de Lourdes et celle de la Salette. Celle de la Salette parlait en patois à ses petits pâtres, celle de Lourdes parlait en français, mais elle parlait un français singulier. C'est ainsi qu'elle dit à la bergère naïve : " Je suis l'Immaculée Conception," comme si l'Immaculée Conception pouvait être une personne. Enfin la petite bergère crut qu'elle était l'Immaculée Conception.

Parmi les propos extraordinaires que la soi-disante vierge tint à la bergère, il en est un qui a été soigneusement conservé, comme tous les propos de l'Immaculée Conception, et qui est aujourd'hui gravé sur le marbre de la grotte. La vierge aurait dit à la petite bergère, et la petite bergère devait le répéter aux bons pèlerins : " Vous boirez de l'eau de la fontaine miraculeuse, et vous mangerez de l'herbe qui croît alentour." Eh bien, j'ai vu, dans certains endroits, un grand commerce de bouteilles d'eau de Lourdes qu'on exporte à l'étranger, peut-être en est-il venu jusqu'au Canada. Mais je me demande : Pourquoi ne s'établirait-il pas aussi un commerce d'herbe de Lourdes ? Ce serait moins fragile que la bouteille d'eau de Lourdes, on serait plus sûr de la provenance, et alors

les bons catholiques de toute la terre, sans se déranger, auraient l'agrément de manger de cette herbe de grâce. Eh bien, vous comprenez, n'est-ce pas, qu'une grande nation ne peut pas vivre d'un pareil aliment spirituel. Et puisque c'est là, avec le culte matérialiste du sacré-cœur, tout ce que l'Eglise romaine offre aujourd'hui aux besoins des âmes, on comprend que la France ait dit: Nous aimons mieux même le néant de la libre-pensée qu'une religion comme celle-là !

Mais est-ce là la religion ? Est-ce là l'expression exacte des enseignements du Christ ? Est-ce là ce culte en esprit et en vérité que le Père demande à l'homme, et dont l'homme lui-même saisit et entrevoit la nécessité et la grandeur ? Non, non, la religion est autre chose que cela. Cela c'est le paganisme baptisé ; ce sont les anciennes déesses sous un autre nom, c'est l'ancien culte païen relevé. Mais cela n'est pas le Christianisme, mais cela n'est pas la religion. Si la religion est une réalité, si elle répond aux besoins, aux instincts profonds de l'âme humaine, il faut la chercher ailleurs que dans ces pâturages empoisonnés, dans ces marécages de l'erreur et de la superstition.

La vérité religieuse, je crois, pour moi, qu'on peut la trouver. Je crois qu'elle est dans l'enseignement de Jésus-Christ. Je crois qu'il a été vraiment la parole de Dieu, la sainteté faite chair et habitant parmi nous, la sagesse incarnée, la divinité faite homme pour l'instruction de l'homme, pour son relèvement, pour son affranchissement.

Le grand trait de l'Évangile, c'est qu'il affranchit l'âme humaine, c'est que ce livre qui a fait les grands peuples, qui fait les individus libres et la société forte, ce livre-là, d'un bout à l'autre, est un livre de liberté. La Genèse s'ouvre par une proclamation de la liberté de l'homme. Dieu fit l'homme à son image et à sa ressemblance. Qu'est-ce que ce mot veut dire ? S'agit-il de la forme extérieure ? s'agit-il de l'œil, de l'oreille ? s'agit-il de ces facultés de l'esprit que nous partageons avec les animaux ? s'agit-il de l'intellect ? s'agit-il de la volonté, de la sensation ? Non, tout cela l'homme l'a en commun avec toute l'animalité. Mais il y a une faculté qui le distingue, une faculté que l'animal n'a pas, car, obéissant à son instinct,

obéissant forcément, il ne peut pas se dérober à la loi de sa nature ;—il y a une faculté que l'animal n'a pas, que l'homme seul a, et c'est son titre de gloire, c'est sa couronne, c'est par là qu'il est semblable à Dieu, c'est la liberté morale.

Il a cette gloire de connaître le bien et le mal. L'homme a recueilli les fruits de cet arbre de la connaissance du bien et du mal. Le fruit est suave, mais il est dangereux aussi. Qui dit liberté dit responsabilité. L'homme, libre de violer la loi morale, ne l'est pas de prévenir le châtiement qu'entraîne le trouble qu'il a porté à l'ordre et à l'harmonie que Dieu a établis. Ainsi l'homme a droit de désobéir à son Dieu, il a droit de pécher, mais "le salaire du péché c'est la mort" et il est prévenu que pour toutes ces choses il sera appelé en jugement." Mais Jésus-Christ est venu pour nous délivrer de la condamnation, pour s'offrir lui-même en rançon de tous nos péchés et pour nous restituer ce titre et cette liberté glorieuse des enfants de Dieu dont nos rébellions nous auraient privés, sans sa grâce et sans son amour.

J'ai dit que d'un bout à l'autre de la Bible c'est cette même loi de liberté que nous trouvons. Jésus-Christ, la première fois qu'il enseigna dans la synagogue de Nazareth, ouvrit le livre du prophète Isaïe à l'endroit où il est écrit : "Je suis venu pour publier la liberté des captifs, pour renvoyer libres ceux qui sont dans l'oppression."

En même temps que l'Évangile est une parole de liberté, il est une parole d'égalité et de fraternité. Bien autre est la pratique de ces hommes dont j'ai parlé tout à l'heure, de cette classe ou caste cléricale qui ne semble se préoccuper que de constituer plus fortement sa hiérarchie, de parer d'argent et de pourpre ceux qui sont élevés sur le faite de cette hiérarchie. Son Pape infallible met sur sa tête, non-seulement une couronne, comme les rois, mais trois couronnes superposées, tandis que le Christ, son maître, le Christ qu'il représente, et qu'il continue, dit-il, sur la terre n'a jamais eu qu'une couronne d'épines. Que fait-il, ce pontife, qui non content de son palais du Vatican, réclame à grands cris un royaume, un pouvoir temporel, que fait-il de cette parole du Christ : "Mon royaume n'est pas de ce monde." Et le Christ

ajoutait : " Vous savez que les puissants de la terre les dominant et que les grands cherchent à exercer de l'autorité sur eux. Il n'en doit pas être de même parmi vous, et celui qui voudrait être le plus grand dans le royaume des cieux, qu'il soit comme un serviteur. Si les scribes et les pharisiens aiment à être salués dans les places publiques et à avoir les premiers sièges dans les synagogues, et à être appelés par les hommes : " rabbi, rabbi," c'est-à-dire maître, c'est-à-dire monseigneur, il n'en doit point être de même parmi vous, car vous êtes tous frères, tous frères."

Ainsi la parole d'égalité et de fraternité se retrouve dans l'Évangile à côté de la parole de liberté. Ses enseignements tendent à supprimer toutes les barrières entre les peuples, entre les castes, entre les hommes. Il a proclamé, il y a dix-huit siècles déjà, par la bouche de saint Paul, la liberté des esclaves. Il l'a achevée dans ce siècle-ci. Quels sont ceux qui se sont élevés contre l'esclavage ? Sont-ce toujours les penseurs, les philosophes, les docteurs du monde ? Non : Il faut rendre au Christianisme cette justice, qu'il a été l'inspiration et le mobile de ceux qui ont détruit l'esclavage. C'est Mme Beecher-Stowe qui a commencé à soulever aux États-Unis l'opinion publique contre l'esclavage. C'est encore un autre chrétien, Livingstone, qui est allé dans le centre de l'Afrique, seul au milieu des sauvages, poussé par le désir de leur porter l'Évangile. Le Christianisme a cet honneur d'avoir proclamé et établi l'affranchissement des esclaves. Ni Aristote, ni Platon, ni Socrate, n'ont pensé à revendiquer les droits des esclaves.

Le Christianisme revendiquait la liberté des esclaves déjà dans les premières assemblées des chrétiens de Rome, qui se réunissaient non pas dans des chapelles élégantes, non pas dans des églises décorées d'or et de pourpre, mais dans l'ombre des catacombes, et là célébraient les agapes, célébraient le festin de la charité et de l'amour, et priaient Dieu dans une langue que tous comprenaient. Eh bien, là, dans ces premières réunions de l'Église primitive, l'esclave était assis à côté du maître, sans que le maître se crût digne d'occuper le premier rang, car c'était l'esclave qui était souvent chargé de

porter la parole et d'élever la prière au ciel. Ainsi, l'égalité proclamée par le Christ et par St Paul se trouvait réalisée dans les premiers siècles de l'Eglise, et c'est pourquoi il est vrai de dire que la devise de notre République : Liberté, égalité et fraternité, a été directement empruntée à l'Évangile de la vérité éternelle.

En même temps qu'il s'éloigne et se détache de cette Eglise romaine, qui a substitué ses enseignements menteurs et tyranniques aux enseignements de Jésus-Christ, le peuple français se rapproche de l'Évangile et apprend à le connaître. Peu s'en est fallu que la France n'acceptât la Réforme au seizième siècle. Eh bien, aujourd'hui ce mouvement, arrêté par les persécutions, par les bûchers et par les massacres, ce mouvement a repris avec une force nouvelle, et ce que Napoléon déclarait possible et regrettait presque de n'avoir pas fait, au commencement de ce siècle, est en voie de s'accomplir.

Un de nos grands penseurs, un des meilleurs historiens de la Révolution française, celui qui a jeté sur cette époque de notre histoire le coup d'œil le plus perçant et le plus sûr, Edgar Quinet, cherchant les causes de l'échec de ce grand mouvement vers la liberté, et se demandant pourquoi cette auréole qui éclairait l'horizon s'était voilée, s'était assombrie, pourquoi cet échec de la République, pourquoi Napoléon, conquérant et despote, abolissant avec son épée les institutions libres que le pays avait demandées, pourquoi ensuite ce retour à l'ancien régime, pourquoi ces essais successifs et infructueux de tant de constitutions diverses ? Edgar Quinet a dit : " Si la France n'est pas allée jusqu'aux conséquences de cette révolution, si ces conséquences ont été disputées, si la République ne s'est pas maintenue, si l'alliance de l'ordre et de la liberté, qui doit faire le fondement de tout gouvernement solide, a été si souvent troublée, c'est parce que la France n'a pas accepté la Réforme. Si la France veut reprendre son rang à la tête des nations, dans l'ordre religieux comme dans l'ordre politique, il faut qu'elle accomplisse sa Réforme."

Eh bien, cette Réforme protestante qui a été déclarée si désirable aux points de vue exclusivement social et politique, la France est en train de l'accomplir aujour-

d'hui. Si nous sommes attentifs aux signes des temps, ils nous montreront le peuple de France, les ouvriers de nos grandes villes et les paysans de nos campagnes, commençant à s'ébranler dans cette direction, vers le but que lui ont montré les plus avisés et les plus éclairés de ses penseurs. Et la France, quoi qu'on en ait dit, est parfaitement apte, aussi apte que l'Angleterre, la Suisse ou les États-Unis, de devenir une nation protestante. La France, messieurs, a été appelée la fille aînée de l'Eglise, mais on peut plus justement encore l'appeler la fille aînée de la Réforme, car c'est elle qui a fourni à cette noble cause ses premiers témoins en même temps que ses premiers martyrs; c'est elle qui a été le plus arrosée par le sang des martyrs de l'idée religieuse et réformatrice, car la seule journée de la St-Barthélemy, célébrée à Rome par un *Te Deum*, n'a pas fait en France moins de 75,000 victimes, et c'est par centaines de mille qu'il faut compter celles que fit le fanatisme de Louis XIV, au temps de la révocation de l'édit de Nantes. A ce point de vue déjà, s'il est vrai de dire que le sang des martyrs est une semence de chrétiens, la France est destinée à devenir un peuple de témoins du Christ, une nation évangélique, une nation réformée.

Et si la France accepte la Réforme, je n'ai plus de souci ni d'inquiétude pour son avenir. Elle redeviendra ce qu'elle a été si longtemps dans le passé, la grande nation qui a combattu pour toutes les nobles causes, qui a versé son sang pour l'indépendance des États-Unis, pour l'indépendance de l'Italie, de la Grèce, la grande nation qu'on a toujours trouvée prête à répondre à tous les appels pour secourir les opprimés, qui a été le soldat de toutes les grandes idées, de toutes les bonnes pensées dans le monde. Eh bien oui, cette France-là, la France de ce glorieux passé, qui n'est assombri que par les triomphes passagers du fanatisme et de la violence, aura un plus glorieux avenir encore devant elle. Et pourquoi? Parce qu'elle aura appris, à l'école de l'Évangile, à réaliser cette alliance de l'ordre et de la liberté qui fait les peuples forts et les républiques destructibles.